

N° Spécial : 01

Avril 2024

ISSN : 1987-1678

ACTES DE LA 1^{ERE} EDITION

Journées Scientifiques de l'INFTS (JS-INFTS-1)

27 & 28 Novembre 2023

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome, Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

**Bamako
2024**



ISSN : 1987 -1678

Numéro Spécial : 01, Avril 2024

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
(JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

COMITE SCIENTIFIQUE DES JS-INFTS-1

PRESIDENT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

MEMBRES

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako / CHU du Point-G (Mali)

Pr Idrissa Soiba TRAORE, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure (Mali)

Pr Belko OUOLOGUEM, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Bréma Ely DICKO, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Professeur Titulaire, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique-CNRST (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Institut d'Etudes et de Recherche en Géroto-Gériatrie/Maison des Aînés (Mali)

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Cheick-Oumar BA, Chargé de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Dr Néné Aminata CISSE, Maître-assistant, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Aly KOURIBA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr N’Gna TRAORE, Maître de Conférences, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Soungo KONARE, Ecole Normale Supérieure de Bamako (Mali)

Dr Amadou SOW, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Sanibé Emmanuel TRAORE, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

COMITE D’ORGANISATION DES JS-INFTS-1

PRESIDENT : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

VICE-PRESIDENT : Dr Issa OUATTARA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

MEMBRES :

Dr Balla DIALLO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Dr Ahamadou DIYA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Dr Boureima BAMADIO, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako

M. Moussa SISSOKO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Ibrahim ALTANATA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Boua COULIBALY, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Sékou CAMARA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Ibrahima DIABY, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

M. Drissa TRAORE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l’Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_ Tous droits réservés

M. Abdoulaye DIAKITE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Guida Sèyo WAIGALO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Abdourhamane SEYDOU, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Abdramane DIAKITE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Issa MAGASSA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Ibrahima DIALLO, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Seydou TRAORE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
Mme. Assa DOUMBIA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
Mme. Oumou TRAORE, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
Mme. Hawa KOITA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
Mme. Djènèba DJIGUIBA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
Mme. Assitan DOUMBIA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
M. Youssouf BAGAYA, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux

ADMINISTRATION DE LA REVUE INTERNATIONALE MAAYA

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRETAIRES DE REDACTION

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureima BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Psychologie Clinique et Pathologique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Professeur Titulaire, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Psychiatrie, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Professeur Titulaire, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

- Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Professeur Titulaire, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Professeur Titulaire, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Professeur Titulaire, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Professeur Titulaire, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Mamadou DIA, Professeur Titulaire, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Professeur Titulaire, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Professeur Titulaire, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Professeur Titulaire, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Professeur Titulaire, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Pr Belko OUOLOGUEM, Professeur Titulaire, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Éducation, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Pr Bréma Ely DICKO, Professeur Titulaire, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

COMITE DE LECTURE

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Éducation, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géroto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Sidy Lamine BAGAYOKO, Professeur Titulaire, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Hamed Baba SINGARE, Maître de Conférences, Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître de Conférences, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

Dr Amadou SOW, Enseignant-Chercheur, Droit Privé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Seydou YALCOUYE, Enseignant-Chercheur, Sciences Politiques, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

Dr Abdoulaye MOULAYE, Enseignant-Chercheur, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

AVANT-PROPOS

L'organisation des activités scientifiques d'envergure comme les colloques internationaux, les journées scientifiques prouvent la maturité dans la pratique de la recherche. Ces manifestations scientifiques participent de la promotion et de la vulgarisation des résultats de la recherche.

Cette première édition des journées scientifiques de l'INFTS (JS-INFTS-1) tenue les 27 et 28 novembre 2023 à l'INFTS, témoigne de l'engagement des organisateurs à créer un cadre privilégié de partage et de capitalisation d'expériences, de création et de développement de synergies en matière de recherche autour de problématiques d'actualité.

Pour un coup d'essai, cette 1^{ère} édition peut déjà être considérée comme une réussite, tant par l'engouement qu'elle a suscité au-delà de nos frontières, que par la diversité des profils et des structures d'origine des communicateurs. C'est donc le lieu d'adresser nos vives félicitations au Comité d'Organisation des JS-INFTS-1 et à son Comité Scientifique, qui ont fait montre d'un dynamisme extraordinaire.

Avant de terminer, nous exprimons toute notre gratitude au **Pr Bouréma KANSAYE**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et au **Pr Amadou KEITA**, Ministre des Mines (ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture de ces Journées. Nous remercions également les partenaires pour leurs appuis, les contributeurs pour la qualité des contributions, les modérateurs et rapporteurs pour leur disponibilité.

Agréable lecture !

Le Directeur Général de l'INFTS

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO
Chevalier de l'Ordre National

INTRODUCTION

La vulgarisation des productions scientifiques passe non seulement par la publication d'ouvrages, d'articles scientifiques, mais également, la communication autour de ceux-ci. Cela nécessite la mise en place d'un cadre approprié pour la diffusion des résultats de la recherche. C'est dans cette optique que l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux a organisé les 27 et 28 novembre 2023, la première édition de ses journées scientifiques.

Afin d'inclure le maximum d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, de professionnels, de doctorants, cette première édition était à thématique libre. Sur les 110 communications sélectionnées par le Comité Scientifique, 95 ont pu être présentées oralement (en présentiel ou en ligne). C'est donc dans le but de vulgariser les travaux de recherche présentés pendant ces journées que s'inscrit ce premier numéro spécial de la **Revue Internationale Maaya**, comportant dix-neuf (19) articles. Ce nombre s'explique par deux facteurs. Le premier tient au fait que, la plupart des communications présentées lors des JS-INFTS-1 avaient déjà fait l'objet de publication. Le second facteur est lié au rejet d'un nombre considérable de textes par les instructeurs pour des raisons de faible qualité scientifique ou de plagiat.

Les contributions, après évaluation à double aveugle des instructeurs, couvrent les six (6) axes suivants :

- Axe 1 : Sciences Sociales ;
- Axe 2 : Droit ;
- Axe 3 : Langues ;
- Axe 4 : Sciences de l'Education et de la Formation ;
- Axe 5 : Géographie, Aménagement et Environnement ;
- Axe 6 : Sciences Economiques et de Gestion.

Nous vous invitons à découvrir le contenu de cet important banquet intellectuel.

Le Président du Comité Scientifique

Dr Issa DIALLO

Maître de Conférences des Universités du CAMES

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les Actes n'engagent que leurs auteurs.

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux
(JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

SOMMAIRE

AXE 1 : SCIENCES SOCIALES	1
▪ Les implications sociologiques du recours au droit moderne dans la résolution des conflits au Mali, Kanchi GOITA, Soumaïla OULALE	2
▪ Persistance de la criminalité chez les jeunes de la commune d’Abobo en Côte-d’Ivoire : cas des enfants et jeunes en conflit avec la loi ou « microbes », Oumar CAMARA	17
▪ Karl Marx et la critique du mode de production capitaliste, Alou KOUYATÉ	33
▪ L’état de la souveraineté du Mali de 1960 à 2024, Amidou TOUNGARA, Ahmed IBRAHIM, Djibril SOUMARE	50
▪ Violences Basées sur le Genre au Mali : état de lieux et perspectives pour une émancipation, Mahamadou Lamine DIAKITE	61
AXE 2 : DROIT	77
▪ L’obligation d’information en droit malien de la consommation, Mohamed Albachar HAROUNA, Omorou Zackaria TOURE	78
▪ L’exercice illégal de la médecine au Mali, Mahamoudou Bazzi DIALLO	105
▪ Réflexion vers une amnistie fiscale au Mali, Mohamed Albachar HAROUNA	128
AXE 3 : LANGUES	145
▪ Considering english language teaching for specific purposes in Mali, Diakalia COULIBALY	146
AXE 4 : SCIENCES DE L’EDUCATION ET DE LA FORMATION	162
▪ Déterminants des disparités de réussite des étudiants au Mali : le cas de cinq établissements, Tiégué DEMBELE	163
▪ Education Non Formelle : rôle des partenaires et acteurs de l’intercommunalité <i>Nupangagnon</i> , Cercle de Sikasso, Adama TRAORE, Yacouba GOITA	178
▪ Inclusion scolaire des élèves dyslexiques, approches psychopédagogiques, Ya SAMAKE	195

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l’Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_Tous droits réservés

▪ Climat relationnel école-familles des quartiers périphériques de Bamako, Mamadou SISSOKO, Moussa COULIBALY, Doudou Ben Béchir NIANG	208
AXE 5 : GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	220
▪ Aménagement et inondations en Commune V du District de Bamako : le cas de Baco Djikoroni, Boubacar Amadou DIALLO, Bakary GUINDO, Salihi El Hadji HAIDARA	221
▪ Orpaillage et migration : impacts sur la végétation et le sol dans la commune rurale de Séléfougou, cercle de Sélingué au Mali, Sékou CAMARA, Philibert SYLLA	237
▪ Apport du SIG dans la mobilisation des recettes fiscales de la foire rurale de Fakola, cercle de Kolondièba, région de Bougouni, Mali, Moctar KONE, Bougadari DOUMBIA	253
AXE 6 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	270
▪ Evaluation des stratégies publiques pour l’élaboration d’une nouvelle politique d’émergence économique du Mali, Drissa SANGARE	271
▪ Effets du vieillissement sur les dépenses de pensions au Mali, Ousmane MARIKO, Mahamadou DIAKITE	287
▪ L’impact du contrôle interne dans l’atteinte des objectifs des entreprises maliennes, Abdoulaye KEITA, Kalifa Ahmadou TOURE, Kalifa DAO, Oumar dit Ténèman DOUMBIA	307

L'IMPACT DU CONTRÔLE INTERNE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DES ENTREPRISES MALIENNES

Dr Abdoulaye KEITA *, **Dr Kalifa Ahmadou TOURE**, **Dr Kalifa DAO**, **Oumar dit Ténèmakon DOUMBIA**

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Centre Universitaire de Recherche Économique et Sociale (CURES), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali

*Correspondant : abdoulayebkeita@yahoo.fr

Résumé

La présente étude cherche à comprendre l'apport du contrôle interne dans l'atteinte des objectifs des entreprises maliennes prestataires de service. Le contrôle interne se définit selon son sens anglo-saxon comme « maîtriser ». Les multiples scandales financiers à travers le Monde nous a permis à réfléchir sur ce sujet. Citons en quelques-uns : Les cas d'ENRON ET WOLD COM aux Etats-Unis nous laissent à réfléchir sur comment peut-on renforcer le dispositif du contrôle interne dans nos organisations ? pour éviter les aléas, le dysfonctionnement et maintenir la sécurité dans tous les compartiments de l'administration de nos organisations afin d'optimiser les ressources et sécuriser les patrimoines des entités.

En France, citons l'affaire de la Société Générale en 2008 avec une perte de 4,9 milliards d'euros dues au dysfonctionnement du dispositif de contrôle interne Mikol (2009). Au Mali, il faut signaler la gestion scandaleuse de la filiale de la Banque Sous – Régionale de Solidarité (BRS sa), comme cela est affirmé par les états financiers avec un report à nouveau dépassant largement le capital à repartir, en 2010 (D. Sidibé, 2018). Il est donc important que les dirigeants des entreprises privées et publiques mettent en place un système de contrôle interne adéquat, afin que leurs ressources soient utilisées de façon rationnelle et que leur patrimoine soit protégé et sauvegardé. Pour mener cette étude, nous avons utilisé la méthode qualitative avec un positionnement épistémologique « interprétativiste » et une technique d'échantillonnage par choix raisonné. La démarche a été inductive et les résultats obtenus nous montrent que le contrôle interne aide les entreprises maliennes prestataires de service à atteindre leurs objectifs.

Mots-clés : choix raisonné, contrôle interne, impact, maîtriser, risques.

THE IMPACT OF INTERNAL CONTROL IN HELPING MALIAN COMPANIES ACHIEVE THEIR OBJECTIVES

Summary

This study seeks to understand the contribution of internal control in achieving the objectives of Malian service providers. Internal control is defined in its Anglo-Saxon sense as "controlling". The multiple financial scandals around the world have allowed us to reflect on this subject. Here are a few of them:

The cases of Enron and WOLD COM in the United States leave us to reflect on how we can strengthen the internal control system in our organizations. to avoid hazards, malfunctions and maintain security in all compartments of the administration of our organizations in order to optimize resources and secure the assets of the entities. In France, let us mention the case of Société Générale in (2008) with a loss of €4.9 billion due to the malfunctioning of the internal control system Mikol (2009). In Mali, it is worth mentioning the scandalous management of the subsidiary of the Sub-Regional Solidarity Bank (BRS sa), as stated by the financial statements, with a deferral that again far exceeded the capital to be restarted in 2010 (D.Sidibé, 2018). It is therefore important for the managers of private and public companies to put in place an adequate internal control system to ensure that their resources are used rationally and that their assets are protected and safeguarded. To conduct this study, we used the qualitative method with an "interpretativist" epistemological positioning and a reasoned choice sampling technique. The approach was inductive and the results obtained show us that internal control helps Malian service providers to achieve their objectives.

Keywords: reasoned choice, internal control, impact, master, risks.

1. Introduction

Toute organisation doit veiller à mettre en place des sécurités afin d'assurer la pérennité, le partage et l'amélioration continue de son système et de sa gestion quotidienne. C'est pour cette raison que toute entreprise doit renforcer constamment son système de contrôle interne qui est un dispositif capable de donner une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs des entités. Ce contrôle est l'affaire de tout le monde au sien de l'entreprise.

Les cas d'ENRON ET WOLD COM aux Etats-Unis nous laissent à réfléchir sur comment peut-on renforcer le dispositif du contrôle interne dans nos organisations pour éviter les aléas, le

disfonctionnement et maintenir la sécurité dans tous les compartiments de l'administration de nos organisations afin d'optimiser les ressources et sécurisés les patrimoines des entités.

En France citons l'affaire de la Société Générale en (2008) avec une perte de 4,9 milliards d'euros dues au disfonctionnement du dispositif de contrôle interne (Mikol, 2009).

Au Mali, nous pouvons citer le cas de la cession de l'Huilerie Cotonnière du Mali (HUICOMA) en 2005 au groupe TOMOTA qui a occasionné un licenciement de 411 ouvriers sans préavis et ni droit à cause de sa mauvaise gestion.

Le contrôle interne étant un moyen afin d'arriver à ses fins, il a beaucoup d'interprétation.

Il est donc utile d'apporter un éclairage théorique sur la notion de « contrôle interne », qui semble être confuse pour beaucoup des professionnels.

En français, il s'agit d'une action : exercer un contrôle, surveiller, vérifier.

Pour les Anglo-saxons, il s'agit d'un état d'esprit, une mentalité : être en mesure de dominer la situation, de maîtriser une fonction, une opération et une activité qui est l'interprétation la plus adéquate qu'il faut retenir.

Avant de construire une méthodologie de recherche empirique, il convient d'en analyser plus précisément les enjeux du SCI pour bien orienter notre investigation.

Au regard de ce qui précède nous nous sommes posés la question suivante, comment le contrôle interne peut-il permettre aux entités maliennes d'atteindre leurs objectifs ? Par ce que quand la sécurité est maintenue et que les risques sont plus ou moins maîtrisés rien ne doit encore empêcher, une organisation d'atteindre son objectif.

L'objectif de cet article est de : comprendre et montrer la façon dont le contrôle interne aide les entités maliennes à atteindre leurs objectifs. Puisque chaque entité a des objectifs et se forcent à les atteindre en se basant sur l'efficacité de son système de contre interne.

2. Revue de la littérature

Une structure de propriété dispersée, les actionnaires perdent le pouvoir de contrôle que le droit leur confère en principe en vertu de leur statut de propriétaires (Wirtz, 2008).

Ainsi, les fonctions de contrôle et d'assomption du risque économique sont séparées, et ces derniers énoncent que cette séparation pose problème, lorsque le dirigeant n'agit pas dans l'intérêt des actionnaires; c'est pourquoi, ils décrivent plusieurs façons concrètes dont le dirigeant peut

s'approprier une part de la richesse de l'entreprise, et expliquent également que la manipulation de l'information comptable et de l'information financière facilitent ces comportements déviants de nature à dégrader la valeur de l'entreprise (T. Ngangou Nkepdep et al. (2022).

L'atteinte de ces objectifs doit passer par la mise en place d'un système du contrôle interne capable de fournir une assurance raisonnable pour produire une information financière de bonne qualité afin de guider les gestionnaires dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et les décideurs pour la prise des bonnes décisions (T. Ngangou Nkepdep et al. (2022).

L'importance centrale du contrôle dans le dispositif de gouvernance a été illustrée dans le contexte de scandales d'Enron aux Etats-Unis, qui impliquait des manipulations comptables à grandes échelles (Stiglitz, 2003). Une des réactions à cette affaire a d'ailleurs été de renfoncer par les instances du contrôle de fiabilité des systèmes comptables, à travers des règles nouvelles en matière de contrôle interne et d'audit légal (loi Sabarnes-Oxley de juillet 2002 aux Etats-Unis, loi de sécurité financière du 1er Août 2003 en France, le projet de loi de sécurité financière en Tunisie). Cité par (T. Ngangou Nkepdep et al ? 2022).

Les responsables du contrôle interne définissent principalement leur valeur ajoutée par leur vision d'ensemble des risques, l'amélioration et la fiabilisation des procédures et la sécurisation des activités (Louis Vaurs, Délégué Général, IFACI), les pratiques de l'audit et du contrôle internes en France en 2009.

L'implication croissante de l'audit interne et des services de contrôle interne dans la mise en place et dans l'amélioration des dispositifs de contrôle interne et de management des risques en fait des interlocuteurs privilégiés des instances de gouvernance.

Pour le référentiel COSO II, le contrôle interne est encore considéré non comme une fonction mais comme un dispositif. Entièrement pris en charge par l'ensemble de l'entreprise, il relève de la responsabilité de la chaîne hiérarchique et de gouvernance, depuis le Conseil d'Administration jusqu'au collaborateur de base.

La supervision de la qualité de l'information comptable et du contrôle interne des entités est confiée au Comité d'audit par le conseil d'administration (Birkett, 1986). Cela, depuis que la création du comité d'audit a été exigée par les Autorités boursières des Etats-Unis.

Le contrôle interne est un outil managérial qui aide les entités à atteindre leurs objectifs, à maintenir et à améliorer leur performance. La mise en œuvre d'un « système de contrôle interne » permet à

ces entités de développer, de manière efficace et efficiente, des dispositifs de management qui s'adaptent aux évolutions de l'environnement économique et opérationnel, et visent à maîtriser les risques en les ramenant à des niveaux acceptables.

En 1948 Bertrand Fain et Victor Faure proposent dans leur ouvrage, (la révision comptable) : « le contrôle interne consiste dans une organisation rationnelle de la comptabilité et du service comptable, visant à prévenir ou, tout au moins, à découvrir sans retard les erreurs ou les fraudes ». La définition du contrôle interne donnée en 1977 par le Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables (organisme américain) : « le contrôle interne est l'ensemble des sécurités contribuant à la maîtrise de l'entreprise. Il a pour but d'un côté, d'assurer la protection, la sauvegarde du patrimoine et la qualité de l'information, de l'autre l'application des instructions de la Direction et de favoriser l'amélioration des performances. Il se manifeste par l'organisation, les méthodes et les procédures de chacune des activités de l'entreprise, pour maintenir la pérennité de celle-ci ».

En 1989, l'International Fédération of accountants (IFAC) propose une définition qui étend le champ d'application du contrôle interne à toutes les activités de l'entreprise, mais en précisant qu'il concerne notamment les enregistrements comptables, et qui lui fixe pour rôle à la fois de faire et de prévenir : « le système de contrôle interne est constitué de l'organigramme et de l'ensemble des méthodes et procédures adoptées par la direction d'une entité lui permettant d'assurer, autant que possible, la conduite ordonnée et efficace des activités, notamment l'application de sa politique générale, la protection de son patrimoine, la prévention et la détection de la fraude et d'erreurs, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables et la préparation dans des délais satisfaisants d'une information financière fiable ».

Le référentiel COSO (The Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) a fourni une définition du contrôle interne : le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation destinée à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs concernant une ou plusieurs catégories :

- ✓ Efficacité et efficience des opérations ;
- ✓ La fiabilité de l'information financière ;
- ✓ La conformité aux lois et réglementations.

Selon le référentiel COCO (Criteria of Control Committee) : « le contrôle interne est constitué des éléments d'une organisation (y compris les ressources, les systèmes, les processus, la culture, la structure, et les tâches) qui font partie des trois catégories suivantes :

- ✓ Efficacité et l'efficiency du fonctionnement ;
- ✓ Fiabilité de l'information interne et externe ;
- ✓ Conformité aux lois, aux règlements et aux politiques interne.

Le COSO met l'accent sur les acteurs de l'organisation, alors que le COCO met l'accent sur les moyens mis en œuvre.

La définition de Turnbull est la suivante : « un système de contrôle interne englobe les politiques, processus, tâches, comportements et autres aspects d'une entité qui, combinés :

- ✓ Facilitent l'efficacité et l'efficiency des opérations en aidant la société à répondre de manière appropriée aux risques commerciaux, opérationnels, financiers, de conformité et tout autre risque, afin d'atteindre ses objectifs ; ceci inclut la protection des actifs contre un usage inapproprié, la perte et la fraude, et l'assurance que le passif est identifié et géré ;
- ✓ Aide à assurer la qualité du reporting externe et interne ce qui nécessite de conserver les enregistrements appropriés et de maintenir des processus qui génèrent un flux d'informations pertinentes et fiables en provenance de l'intérieur et de l'extérieur de l'organisation ;
- ✓ Aident à assurer la conformité aux lois et règlements ainsi qu'aux politiques internes relatives à la conduite des affaires. »

Selon le CDR AMF, «Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité. Il comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources, et doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité. Le dispositif vise à assurer :

- ✓ La conformité aux lois et règlements ;
- ✓ L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire ;

Actes de la 1^{ère} Edition des Journées Scientifiques de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (JS-INFTS-1), 27 & 28 Novembre 2023 à Bamako, Mali

Revue Internationale Maaya - ISSN : 1987-1678 Copyright @ Avril 2024_ Tous droits réservés

- ✓ Le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- ✓ La fiabilité des informations financières et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

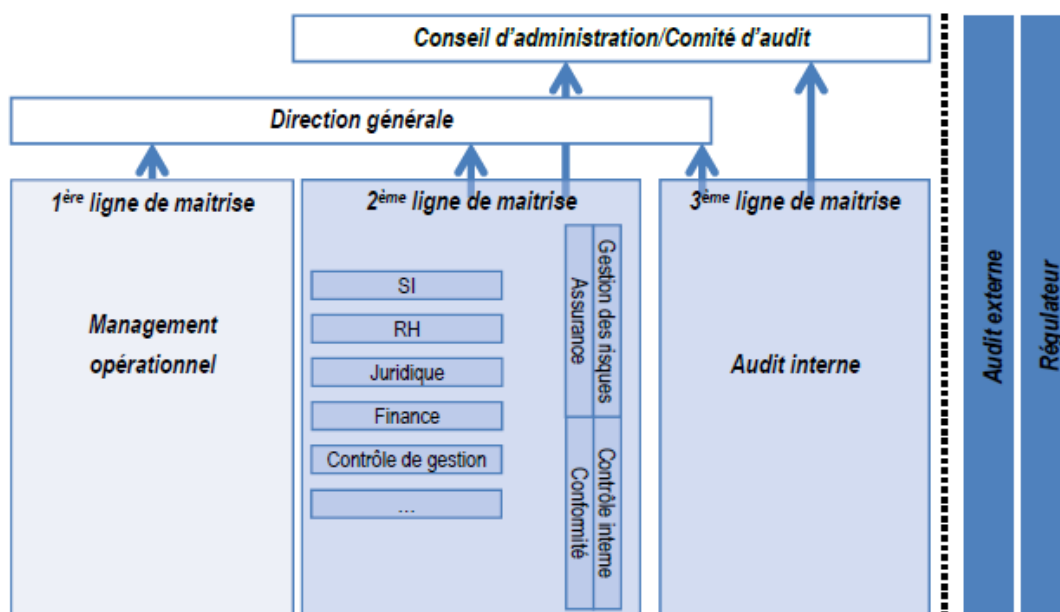
En fait, le contrôle interne se traduit dans les faits par deux aspects complémentaires : **l'état d'esprit** ainsi que **l'ensemble des moyens, méthodes et mesures** mise en œuvre pour atteindre les objectifs des entités.

Pour structurer cette approche, un « système de contrôle) au sens large du terme ou « système de maîtrise des risques » distingue quatre types d'acteurs : sous l'égide de l'instance dirigeante et des organes de surveillance de l'entité, la première ligne de maîtrise distingue ceux qui mettent en œuvre opérationnellement les politiques de l'entité et gèrent au quotidien les risques associés de ceux qui, de manière fonctionnelle, supportent, complètent et coordonnent les actions de maîtrise, mais aussi vérifient que ces actions opérationnelles sont réalisées. Il s'agit de la seconde ligne de maîtrise. La troisième ligne est constituée par ceux qui donnent une assurance raisonnable et indépendante sur l'efficacité du système de contrôle interne ; il s'agit de l'audit interne ou des corps similaires. Enfin, sont positionnés en dehors du périmètre interne les acteurs externes à l'administration, tels que les auditeurs externes.

L'organisation, selon les composantes du contrôle interne, associant tous les acteurs permet de clarifier les rôles et les responsabilités, de connaître et maîtriser les processus d'atteindre des objectifs et de fluidifier les flux d'informations entre les parties. Au final, la prise de décision est éclairée et rendue plus fiable et sûre, participant ainsi à une bonne gouvernance. Nous allons vous proposer le tableau de Modèle de trois lignes de défense : fonctions participant au système de maîtrise globale des risques.

Tableau 1. Le tableau de modelé de trois lignes de défense

Modèle de trois lignes de défense : fonctions participant au système de maitrise globale des risques.



Source : Institut of Internal Auditors (IIA) (S.D), traduit en français par l'Institut des auditeurs et des contrôleurs internes (IFACI).

La mise en place du processus du contrôle interne ou de la maitrise des risques.

Techniquement, un « système de contrôle interne » ou un « système de maitrise des risques » s'articule autour des critères relatifs à l'organisation, à la documentation et à la traçabilité.

Toute entité, tout processus et toute opération participant à la mise en œuvre d'une politique de l'entité doit intégrer ces trois critères. Pour maîtriser les risques associés à l'atteinte des objectifs, les tâches individuelles et collectives doivent être organisées, documentées et traçables.

Pour ce faire, le développement d'un « système de contrôle interne » doit s'appuyer sur un processus continu intégrant tous les processus et activités.

Les référentiels de contrôle interne sont centralisés en un lieu unique permettant de garantir l'homogénéité des méthodes, outils et documents produits mais également de faciliter l'accès à ces référentiels par les fonctions de pilotage tels que l'audit interne, la qualité ou le contrôle de gestion.

Le pilotage du contrôle interne s'inscrit dans une démarche courante de management. Il convient de veiller à la pertinence et l'adéquation du dispositif de pilotage du contrôle interne : selon la taille

de l'entité, une structure spécialisée peut prendre en charge la surveillance permanente du système, sans pour autant se substituer aux directeurs opérationnels, responsables directs du contrôle interne. Dans tous les cas, la structure du contrôle interne passe par la mise en place d'un dispositif d'auto-évaluation pour chaque processus et activité, placé sous la responsabilité du manager opérationnel. (IIA, COSO92, COSO2013, COSO2004, COSO2017, IFACI), l'AMRAE (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise).

Dans la réalité, une entité organisationnelle est fréquemment chargée, en tant que « fonction », de l'animation et du suivi de l'efficacité du dispositif de contrôle interne. Si le contrôle interne n'est pas une activité nouvelle pour les entreprises, car chacun « fait du contrôle interne » sans le savoir tout au long de la chaîne hiérarchique dès lors qu'il s'assure de façon régulière du bon fonctionnement de son activité, ce qui est nouveau c'est d'en faire un sujet en soi et une fonction (IFACI, enquête 2005).

Pour assurer sa pérennité et son développement, toute organisation qu'elle soit publique ou privée, doit se fixer des Objectifs. Une fois cet horizon stratégique établi, il s'agit de définir les moyens nécessaires pour y parvenir. Le contrôle interne est donc un élément fondamental de l'environnement de contrôle de toute structure, quels que soient sa taille, son secteur d'activité, son environnement pour parvenir aux objectifs. Le contrôle interne donne une assurance raisonnable quant à la maîtrise des risques, de son atteinte des objectifs (de rentabilité) d'une organisation, en ce sens il se préoccupe des intérêt, attentes des actionnaires ou instances de tutelle (IFACI, 2023)¹. « **Cadre de référence International des Pratiques Professionnelles et de l'audit interne** »).

3. Méthodologie

La méthodologie est la démarche générale structurée qui permet d'étudier un phénomène de recherche (H. Rispal, 2002). Le choix de la démarche de recherche est une subtile dévolution reliant (*problématique de recherche, cadre théorique et volonté démonstrative du chercheur en fonction de l'objet étudié*). A cet effet nous adoptons une approche qualitative pour mener notre étude.

3.1. Une approche qualitative

Le choix d'une approche qualitative est buté par le caractère exploratoire de notre recherche.

¹ Institut Français d'audit et de contrôle interne IFACI), « Cadre de référence International des Pratiques Professionnelles et de l'audit interne », édition 2013.)

C'est un mode d'argumentation hypothético-inductif qui procure une importance capitale au vécu des acteurs.

L'analyse qualitative, est une démarche discursive de reformulation, d'explication ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène. Elle n'exige aucune quantification pour être validée même si cette dernière peut être mobilisée, souhaitant davantage poursuivre un objectif de découverte et de construction de sens (Paillé Mucchielli, 2003). Ainsi pour Wacheux (1996, p.15), la mise en œuvre d'un déroulement de recherche qualitatif, c'est de chercher à comprendre le pourquoi et le comment des événements dans des situations concrètes. Cité par A. Keita et S. Thera (2022) « La responsabilité de l'audit interne dans l'atteinte des objectifs des entreprises : cas des entreprises maliennes », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 7 » pp :281 –294

La méthode qualitative est une méthode des sciences humaines qui recherchent, expliquent, évaluent des phénomènes (*visibles ou cachés*). Ces derniers, ne sont pas mesurables. Exemple, *une croyance, une procédure de décision...*. Ils ont des distinctifs des « *faits humains* » (Mucchielli, 1994).

3.1.1. La méthode inductive

Elle consiste à des généralisations à partir du particulier. On observe alors des caractéristiques précises des individus (*objets*) d'une classe et on cherche à démontrer le moyen de généraliser ces caractéristiques à l'ensemble de la classe contemplée. C'est la (*succession, observation-analyse-interprétation-généralisation*). Cette technique s'appuie beaucoup sur une inférence statistique (tests qui permettent de mesurer la possibilité de généralisation-extrapolation).

Pour réaliser cette étude sur les entreprises maliennes prestataires service, nous avons adopté une démarche qualitative et un positionnement interprétativiste.

- Techniques et outils de collecte des données

Selon Thiétart & al. (2014), la collecte des données est un élément déterminant du processus de recherche en sciences de gestion. Elle consiste à rassembler les informations sur lesquelles le chercheur fonde sa recherche.

- La méthode de collecte de données dans une recherche qualitative

Pour l'approche qualitative en Sciences de Gestion, il existe trois (3) grandes techniques d'enquête selon A. Jolibert et P. Joudan (2012): la réunion, l'entretien et l'observation.

- La réunion: est un échange d'opinion entre plusieurs personnes sous la responsabilité d'un animateur;
- L'observation est une technique de collectes de données primaires ostensibles et auditables. (M. L. Gavard-perret, D. Gotteland, C. Haon. C et al, Jolibert. A, 2012) définissent l'observation comme « *une stratégie particulière d'interaction avec le terrain* ».
- Selon ces auteurs, l'entretien se définit comme une rencontre interpersonnelle donnant lieu à une interaction essentiellement verbale.

Sur la base de ces propositions des définitions nous avons opté pour l'entretien. Il est l'un des instruments privilégiés des études qualitatives compte tenu de la richesse des informations générées et de sa facilité lors de l'administration.

La méthode de collecte de données que nous avons utilisée est les entretiens semi-directifs, avec une technique d'échantillonnage par choix raisonné.

Le tableau suivant nous donne une explication des techniques, outils et les cibles des méthodes des collectes des données utilisées.

Tableau 2 : techniques, outils et cibles

Techniques	Outils	Cibles
Entretien individuel semi-directif	Guide d'entretien	Les administrateurs indépendants membres du comité d'audit et les auditeurs internes travaillant dans les établissements financiers au Mali.

Source : auteurs

En effet, l'entretien semi-directif individuel, semble être pour nous la méthode la plus efficace pour récolter les informations nécessaires au maniement de la problématique de notre travail.

Le but est de traduire les objectifs de recherche en question dont les réponses serviront à valider ou non nos hypothèses et à explorer le champ visé par les objectifs de recherche.

Les études exploratoires nous ont permis d'acquérir le vocabulaire employé par les interviewés afin d'élaborer un guide suffisamment précis. Le guide d'entretien a été établi à partir des axes de la

littérature et des expériences vécues dans la vie professionnelle. Selon A. Keita et S. Théra (2022) « La responsabilité de l'audit interne dans l'atteinte des objectifs des entreprises : cas des entreprises maliennes », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 7 » pp :281 –294.

3.1.2. La méthode inductive : l'approche qualitative avec une démarche empirico-inductive.

Nous avons opté pour la méthode inductive qui consiste à généraliser à partir de cas particulier. Nous avons observé les caractéristiques précises du contrôle interne dans les entreprises maliennes prestataire de service et nous allons généraliser ces caractéristiques sur l'ensembles des entités qui ont un système de contrôle interne. Dans cette étude nous avons utilisé les techniques d'échantillonnage par le choix raisonné.

- Le choix raisonné pour lequel nous avons opté dans cette recherche qualitative

Les techniques par choix raisonné reposent absolument sur le jugement, et se différencient en cela des procédés probabilistes dont l'objectif consiste à évincer cette subjectivité. Contrairement aux techniques d'échantillonnage probabiliste, la composition d'un échantillon par choix raisonné n'oblige pas de base de sondage.

De plus, pour les échantillons à taille faible, une méthode par choix raisonné donne aussi **bons résultats qu'une méthode probabiliste** (Kalton, 1983).

4. Résultats

Les résultats de cette étude sont obtenus à l'issue d'un entretien semi- directif auprès des acteurs qui sont dans le domaine de prestation de service des entités maliennes. Leurs opinions, leurs compréhensions du phénomène étudié nous ont fourni les éléments de réponses suivants. Ces réponses ont été transcrites et codifiées selon l'éthique de la recherche.

Chez nous ici au niveau de la Direction, on a plusieurs divisions on a la division d'audit, on a la division de contrôle interne, et management des risques, à travers cela on arrive à identifier les risques et les aléas, au quels l'entreprise est exposée. On arrive aussi à identifier les différents business plans, les mesures qui peuvent mettre en œuvre pour atténuer ces risques et les aléas aussi à identifier qui doivent permettre au quotidien qu'est-ce que je peux faire pour contourner ces aléas parce que dans la vie il y a toujours des aléas, de contrainte. Qu'est-ce que on peut mettre en œuvre pour contourner ces contraintes et

maitriser les différents risques auxquels l'entreprise est exposée. Cela nous permet d'améliorer notre système de contrôle interne. ***Le contrôle interne est pris ici dans le sens de l'inspection.***

Dernière, on va mettre en place des contrôles qui peut être mensuel, trimestriel et annuel en fonction de la criticité des risques auxquels on est confronté. Donc le système de contrôle interne doit être mis en place pour permettre aux gestionnaires des entreprises d'atteindre leurs objectifs. **Int1**

Nous vérifions tous les mois si les opérationnels ont maitrisé le processus de contrôle interne mise en place. C'est beaucoup de choses à la fois, cela peut être fait au niveau de la fonction comptable, au processus de recouvrement, le système d'information et il faut le maitriser et le sécurisé. Certaines recommandations des auditeurs peuvent se traduire au renforcement du système de contrôle mise en place. Cela peut se faire de façon trimestrielle, semestrielle et même annuelle. Mais au bout d'un exercice il faudra boucler la boucle vers de contrôle à 360° pour pouvoir atténuer les risques et s'assurer que les risques sont atténués. L'année suivante, l'évaluation des risques et la mise en place de cartographie des risques permet de voir si les risques sont atténués ou pas, s'ils sont maitrisés ou non. **Int2**

On va identifier ceux-ci avec les opérationnels concernés en leurs demandant ce qui les empêchent de maitriser les risques. Quels sont les aléas, quels sont les contraintes qui les empêchent de maitriser et voir ensemble comment mettre en place les recommandations et ou pour un bon dispositif du contrôle interne. **Int3.**

Pour nous le contrôle interne, c'est un processus mis en œuvre par le conseil, le management et les collaborateurs, et qui est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs liés aux opérations, au reporting et à la conformité... l'audit interne doit contrôler toutes les activités au sein d'une entreprise y compris, les activités spécifiques, l'activité au sein d'un processus qui est une activité à risque. Ils doivent faire un rapport sur le contrôle interne mensuellement, par exemple cela peut être le contrôle de l'accès sur le système d'information. Ils regardent est ce que les personnes qui accèdent à tel ou tel système d'information sont habilitées. Est-ce que les taches sont séparées, est ce que, est ce que celui qui initie quelque chose, est-ce que c'est celui qui le valide. **Int4**

Le dispositif de Contrôle Interne mis en place au sein d'une entreprise peut être amélioré par la fonction d'audit interne afin d'aider les entreprises maliennes à atteindre leurs objectifs, des gestions des risques et de gouvernance, cela en agissant sur trois (3) choses 1. En agissant avec

objectivité, 2. en agissant avec l'assurance, 3. en agissant avec la force des propositions (propositions values). **Int5**.

Il faut relever les défis auxquels l'entreprise fait face, le défis institutionnel (texte juridique et statutaire), le défis de la gouvernance organisationnel et fonctionnel (manuel de procédure), opérationnel (métiers de l'entreprise ou son activité), de contrôle de qualité de produit et le positionnement concurrentiel sur le marché domestique et international. En relevant ces défis cela va permettre aux entreprises maliennes d'atteindre leurs objectifs. Pour relever ces défis il faut un système de contrôle interne solide. **Int6**

Que le système de contrôle interne mise en place permet de recueillir toutes les informations financières dans le délai requise pour la bonne prise de décision. Qu'il existe une gouvernance de l'entreprise, permettant d'assurer le respect de la réglementation. Que le système de contrôle interne mise en place d'une manière à identifier les risques à le suivre et à le réduire d'un niveau minimum.

Int7

C'est s'assurer que l'ensemble des risques ne puis affecter les résultats de l'organisation, s'assurer de bon fonctionnement de l'organisation, et que les risques ne soient affectés à l'organisation. De s'assurer que l'organisation qui a été mise en place est adéquate, pour l'atteinte des objectifs d'une part et de permettre une circulation de l'information de manière exacte et exhaustive. Parce qu'aujourd'hui toutes les organisations sont confrontées à d'énormes risques. **Int8**.

Il y a un lien fonctionnel entre le contrôle interne, l'audit interne, le comité d'audit, le comité de conformité et le comité des risques. Les auditeurs interne adressent directement leurs rapports au comité d'audit qui est une émanation du conseil d'administration. Ce comité est composé d'administrateurs qui doivent faire des recommandations au conseil d'administration. Ces organes permettent aux organisations de s'améliorer et d'atteindre leurs objectifs. **Int9**

Le contrôle interne définit par le **COSO2013** comme étant (un processus mis en œuvre par le conseil, le management et les collaborateurs, et qui est destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs liés aux opérations, au reporting et à la conformité.

Les objectifs du contrôle interne : les objectifs du contrôle interne peuvent se résumer aux quatre éléments suivants :

- **Le respect des directives** : en plus du respect des politiques, plans, procédures, loi et réglementations, les directives englobent souvent des dispositions individuelles ou conjoncturelles.
- **Sauvegarde du patrimoine** :
- **L'optimisation des ressources** : l'utilisation économique et efficace des ressources constitue l'un des objectifs permanents du contrôle interne dont la prise en compte est appréciée dans les audits opérationnels ou d'efficacité.
- **Le respect des directives** : en plus du respect des politiques, plans, procédures, loi et réglementations, les directives englobent souvent des dispositions individuelles ou conjoncturelles.

Ces objectifs combinés dans n'importe quelle entité permettent à cette entité d'atteindre son but recherché. Puisque ces dispositifs de contrôle sont là pour voir si notre organisation ou la société fonctionne convenablement aux lois, aux dispositions réglementaires légales du pays. Même à nos propres dispositions que nous avons prises.

Le contrôle interne c'est une fonction permanente. A chaque niveau de l'organisation, chaque niveau de l'activité de l'organisation. **Int 10.**

Le contrôle interne s'intéresse aux respects opérationnels des procédures et des processus

Le 1^{er} risque au niveau de la banque est le risque de crédit et plus précisément le risque de liquidité.

Par exemple : tu veux faire un retrait à la banque mais la banque n'a pas d'argent.

Le risque de marché d'échange par exemple : on a une monnaie en dollars et que le cours baisse avant qu'on échange. **Int11**

Au vu de ce qui précède, nous pouvons considérer le système de contrôle interne comme incontournable au sein de l'entreprise et que sa qualité diffère en fonction de la culture qui règne dans l'entreprise. Il est nécessaire de garder à l'esprit que :

Le contrôle interne est mis en œuvre par... tout le monde (tous les acteurs de l'entreprise).

- ✓ Il ne concerne pas seulement le monde des entreprises, mais toute organisation ;
- ✓ Le contrôle interne est intégré et non pas rajouté aux activités de l'entreprise ;
- ✓ Le contrôle interne est un état d'esprit à tous les niveaux de l'entité ; il se matérialise par l'ensemble des mesures, moyens et méthodes ;

- ✓ Le contrôle interne est permanent, il s'inscrit dans la continuité et la pérennité de l'entreprise ;
- ✓ Le contrôle interne est universel : il concerne toutes les activités de l'entreprise ;

5. Discussion

Il ressort des résultats de notre étude que l'audit interne et le contrôle interne contribuent à la bonne gouvernance des entreprises à travers la réduction d'asymétrie d'information mais aussi la prévention et la gestion des risques. Cela est confirmé par (Lemoigne, 1974) qui a montré que le contrôle interne participe à la fiabilisation des informations produites et transmises mais aussi des informations obtenues de l'extérieur. La fiabilité de l'information est l'un des objectifs fondamentaux du contrôle interne.

De plus, selon (Pigé, 2002), les défaillances du contrôle interne dans le cas d'ENRON sont imputables en partie à l'opportunisme du directeur financier à travers le détournement des procédures d'approbation du groupe de leur finalité ou les transgressions purement et simplement des mêmes procédures pour permettre à Enron de continuer à afficher des performances sans commune mesure avec toutes ces informations, constituent la banque de données de l'entreprise.

Aussi, selon (Lamkaraf et Zaam, 2019), « l'audit interne joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la gouvernance d'entreprise à travers l'évaluation du système de contrôle interne, la gestion des risques et la réduction d'asymétrie d'information entre les différentes parties prenantes de l'entreprise ». Mais, la culture de l'organisation et son influence sur le management des risques, les valeurs éthiques, les comportements souhaités, et le ton donné par la direction sont des facteurs sous-jacents communs et importants qui stimulent et accompagnent les efforts de préservation et de création de valeur.

Par ailleurs, selon (Bertin, 2011), l'éthique et l'intégrité des dirigeants sont le fruit de la « culture d'entreprise », qui se matérialise dans des normes d'éthique et de conduite, ainsi que dans les méthodes utilisées pour communiquer et développer celles-ci au sein de l'entreprise.

Ces auteurs confirment les résultats obtenus lors de nos enquêtes. En définitive, selon (COSO, 2017), la culture souhaitée correspond aux valeurs éthiques, aux comportements souhaités et à la compréhension du risque de l'entité.

6. Conclusion

Le contrôle interne n'est pas une activité nouvelle pour les entreprises, car chacun « fait du contrôle interne », tout au long de la chaîne hiérarchique dès lors qu'il s'assure de façon régulière du bon fonctionnement de son activité.

Ainsi, pour s'assurer que les dispositifs de contrôle remplissent parfaitement leurs rôles, les organisations se dotent d'un « outil » d'évaluation et de surveillance du contrôle interne, il s'agit bien évidemment de l'activité d'audit interne.

L'audit interne et le contrôle interne sont donc des mécanismes importants dans le processus de gouvernance d'entreprise.

La mise en place des procédures de contrôle interne efficace permettra d'obtenir la coordination nécessaire aux comportements de tous les acteurs (dirigeants, salariés, clients, sous-traitants, fournisseurs notamment).

7. Références bibliographique

1. Conseil de l'ordre des Experts-Comptables. (1977). Le contrôle interne.
2. COCO. (s.d.). Criteria of Control Committee.
3. COSO 2 . (1992). Référentiel du contrôle interne.
4. Faure, B. F. (1948). La révision comptable.
5. Fradin, L. V. (2005). Résultat de l'enquête sur la pratique de l'audit interne. France: IFACI.
6. IFACI. (2013). « Cadre de référence International des Pratiques Professionnelles et de l'audit interne ». France.
7. IFACI. (2016). Enquete mondial CBOOK 2015 auprès des parties prenantes de l'audit interne.
8. Institut of Internal Auditors (IIA) (S.D), t. e. (s.d.). Modèle de trois lignes de défense : fonctions participant au système de maîtrise globale des risques. France.
9. Louis Vaurs Florence Fradin IFACI. (2005). Résultat de l'enquemeté sur la pratique de l'audit interne. France.
10. Louis Vaurs, D. G. (2009). Pratiques de l'audit et du controle interne. France.
11. Louis Vaurs, D. G. (2016). Les pratiques de l'audit et du controle interne. France: IFACI.
12. Thietart, R.-A. (2014). Méthode de recherche en Management. (DUNOD, Éd.)
13. RISPAL, H. (2002). Méthodologie de la recherche.

14. The Institute of Internal (I I A). (2016). Perspectives internationales nouvelles tendances.
15. La loi des Sarbanes Oxley Acte (SOX), adoptée le 30 juillet 2002 par les USA 35. BADA I. & NOUATIN G.S. (2022) « Influence de l’audit et du contrôle interne sur les bonnes pratiques de gouvernance d’entreprise », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 3 » pp : 865 – 888.
16. KEITA.A & THERA.S. (2022) « La responsabilité de l’audit interne dans l’atteinte des objectifs des entreprises : cas des entreprises maliennes », Revue Française d’Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 7 » pp :281 –294.